



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mars 2014
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 mars 2014, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une déclaration qui se passe d'explications, faite par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères, à l'issue de la dernière série d'attaques menée par les mouvements armés du Darfour (non signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour (voir annexe). Les attaques ont entraîné la destruction totale de plusieurs localités (Haskanita, Twaesha, Alleat, Jarelnabi et d'autres villages) et des exactions contre des civils innocents, y compris des assassinats aveugles, des pillages, des incendies de villages et des déplacements massifs, dont le Gouvernement soudanais s'efforce d'atténuer les conséquences humanitaires, en collaboration étroite avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD).

Les attaques ont été perpétrées à l'issue de la suspension des pourparlers à Addis-Abeba entre le Gouvernement soudanais et le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-N) à la suite de son rejet catégorique de toutes les propositions présentées par l'équipe de médiation africaine, présidée par M. Thabo Mbeki. En menant des attaques aussi destructrices, les mouvements armés du Darfour cherchent à manifester leur solidarité avec le SPLM-N à l'égard de la position adoptée à Addis-Abeba. Il convient de mentionner que ces mouvements sont chapeautés par le Front révolutionnaire soudanais et le SPLM-N et qu'ils visent à renverser le Gouvernement soudanais par la force.

Ayant porté cette affaire à votre attention, nous demandons une fois de plus au Conseil de sécurité de prendre des mesures décisives immédiates contre le mouvement armé qui a mené les attaques susmentionnées.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Représentant permanent adjoint
(*Signé*) Hassan Hamid **Hassan**



**Annexe à la lettre datée du 11 mars 2014 adressée
à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Soudan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Le Ministère des affaires étrangères tient à exprimer ses condoléances émues aux familles et proches des victimes des attaques haineuses commises ces derniers jours par la faction Minawi du Mouvement de libération du Soudan dans plusieurs zones du Darfour. Il fait également part de ses condoléances sincères aux populations locales et aux réfugiés à la suite de ces attaques.

Le Ministère tient à appeler l'attention de la communauté internationale sur plusieurs faits. Au cours de ces attaques, des villages et des localités pacifiques ont été visés alors qu'aucune garnison militaire ne s'y trouvait; des notables, des chefs tribaux et des symboles de l'administration autochtone ont été assassinés et des exactions commises contre des civils non armés, ainsi que des pillages, des destructions de biens privés et de bâtiments publics et des enlèvements de travailleurs.

Cette série d'attaques a commencé lorsque la faction du Nord a torpillé la dernière série de négociations portant sur les régions du Nil bleu et du Kordofan septentrional, après avoir été accusée par la faction Minawi d'avoir trahi le Front national, alliance à laquelle elle adhère, tout comme d'autres mouvements armés. Ces attaques visaient manifestement à miner les efforts de paix, à terroriser la population et à susciter les plus grands déplacements possibles, de manière à affirmer une présence aux dépens de vies innocentes et de la sécurité et de la stabilité des civils.

Ces attaques surviennent également à un moment où le Gouvernement soudanais redouble d'efforts pour instaurer la stabilité et faciliter le retour des déplacés, comme en témoigne la visite du Vice-Président du Soudan au Darfour méridional, où il a inauguré des projets visant à améliorer la distribution du courant électrique et à construire des logements abordables. Il a également revu les progrès faits dans la construction de l'autoroute occidentale du salut.

Les attaques se sont produites après que le Gouvernement soudanais avait avalisé l'action du Président tchadien, Idriss Deby, visant à convaincre les groupes au Darfour qui n'avaient pas encore déposé les armes de se joindre au processus de paix sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour, au cours de sa visite dans le pays.

Le Ministre des affaires étrangères expose ces faits devant la communauté internationale et demande aux gouvernements et aux groupes occidentaux qui se sont empressés de condamner le Gouvernement soudanais d'être, pour une fois, impartiaux, objectifs et équitables. Il les prie instamment de condamner ces attaques odieuses et de prendre des mesures concrètes pour inciter ces mouvements à accepter la paix et à rejeter les opérations militaires à des fins politiques qui visent des civils innocents. Il rappelle qu'à la fin de 2011, les États de la région de l'Afrique centrale et de l'Est avaient, à l'issue de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, désigné les mouvements armés qui avaient rejeté la paix au Darfour comme des forces négatives qui menaçaient la région tout entière.

Le Ministère note également que ceux qui ont hâtivement condamné le Gouvernement soudanais n'ont pris aucune position à l'égard de l'action menée par la faction du Nord pour saper les négociations concernant les deux régions.

Le Ministère estime que cette partialité flagrante de la part de parties occidentales en faveur des mouvements armés encourage ces derniers à poursuivre leurs attaques contre des civils innocents et à recourir au seul langage des armes.
